

ELEVAGE PORCIN

FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

PRATIQUE RÉGLEMENTAIRE DE CASTRATION CHIRURGICALE DES PORCELETS MÂLES SOUS ANESTHÉSIE LOCALE ET ANALGÉSIE

OBJECTIFS

> Connaître et appliquer les techniques réglementaires de castration des porcs domestiques mâles âgés de 7 jours ou moins selon l'instruction technique (IT) du 18/11/21 de la DGAL.

INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice expert en élevage porcin.
Dr vétérinaire, formateur spécialisé en porcs.

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège INTERFACE ELEVAGE

 1219 route de Pau
64410 VIGNES
 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT
 06 30 49 54 43
 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU
 07 88 72 62 28
 formation.interface.elevage@gmail.com

PRATIQUE RÉGLEMENTAIRE DE CASTRATION CHIRURGICALE DES PORCELETS MÂLES SOUS ANESTHÉSIE LOCALE ET ANALGÉSIE



ELEVAGE PORCIN

PROGRAMME

Cette IT repose sur la prise en charge de la douleur lors de la castration des porcelets mâles selon la directive 2008/120/CE (annexe I, chap I, point 8).

> **Cadre réglementaire / Présentation des protocoles et fiches spécifiques**

> **Prescription vétérinaire et traçabilité en élevage**

> **Mode opératoire, technique de castration de l'anesthésie locale et analgésie avec anti-inflammatoire.**

> **Organisation du chantier**

> **Procédure et pratique de castration avec les molécules d'anesthésie locale,**

> **Précautions et points de vigilance**

> **Travaux pratiques sur porcelets mâles de moins de 7 jours d'âge**

> **Bilan de la formation**

Les bénéficiaires recevront une attestation théorique et pratique certifiant la formation sur la pratique réglementaire de castration des porcelets mâles sous anesthésie locale et analgésie.

DURÉE

1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC

ELEVEURS ET/OU SALARIÉS EN ÉLEVAGE PORCIN AVEC ATELIER NAISSEUR.

PRÉ-REQUIS

AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE EXPOSITIVE ET PARTICIPATIVE, VIDÉOS, ÉCHANGES, MISE EN SITUATION EN ÉLEVAGE AVEC PRATIQUE DE CASTRATION

EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC ET QCM EN FIN DE SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE

• AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT
• POUR LES AUTRES OPKO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

